

# L'INF'OLC

LE JOURNAL DES AGENTS D'OLC

## SPÉCIALE COVID-19

### Édito

Cette seconde édition de notre journal interne Inf'OLC se veut spéciale. La crise sanitaire traversée actuellement par notre pays nous oblige toutes et tous à adapter notre manière de vivre et de travailler. Cette adaptation inédite et brutale s'est imposée également à OLC qui a dû ajuster son organisation à compter du 17 mars dernier avec notamment la fermeture de certains équipements et la mise en place du télétravail en un temps record. Ceci n'aurait pas été possible sans le professionnalisme des responsables de pôles et l'implication des représentants du personnel dont l'aide a été indispensable, je les en remercie vivement.

Ce mode de fonctionnement imposé par la situation exceptionnelle a été décidé dans un délai très court mais face à cette urgence, les agents ont fait preuve d'une forte capacité d'adaptation que je tiens à souligner et à mettre en avant dans mon avant-propos. Leur investissement et leur engagement pour poursuivre notre mission de service public et de soutien auprès des personnes qui en ont besoin sont remarquables. Un élan de solidarité s'est mis en place depuis le début de cette crise, élan qui a vu naître de belles initiatives en direction des usagers mais également des agents. Elles participent à faciliter le confinement de chacun d'eux.

Le télétravail a été une solution adoptée face à cette crise mais pour certains de nos collègues, cette organisation n'a pu être mise en œuvre car leur présence sur le terrain était indispensable. Chaque jour ils font un travail formidable pour soutenir notamment les personnels soignants mais également les personnes malades et isolées, cela avec l'aide de nos collègues en télétravail qui participent à la mise en œuvre de ces actions. C'est un travail d'équipe qui porte ses fruits. Il en va pour preuve les mesures prises par OLC dans le cadre du Covid19 que vous retrouverez dans cette publication.

Au travers de ce journal, nous avons souhaité souligner toutes les actions mises en œuvre depuis le confinement grâce à vous mais également mettre en lumière certains agents qui font tous les jours le succès de celles-ci. Toutefois, l'ensemble des agents est à mettre en avant et je tenais donc à tous vous remercier pour votre travail et votre sens des responsabilités. Chacun d'entre vous, à son niveau, permet à OLC de traverser cette crise. Je vous remercie pour les efforts quotidiens qui vous sont demandés tant professionnellement que personnellement pour vous adapter à ce changement et que vous continuerez à faire dans les semaines à venir.

Sachez qu'avec notamment les responsables de pôles et de services, nous mettons tout en œuvre pour faciliter la traversée de cette crise, que vous pouvez compter sur nous et que nous sommes à vos côtés.

Prenez soin de vous et de vos proches en cette période difficile.



**Flavie Curia**  
Directrice générale des services

# Covid 19 : les mesures prises par OLC

Pour respecter les mesures de confinement et pour réduire la propagation de l'épidémie de coronavirus, la communauté de communes Orne Lorraine Confluences a mis en place les mesures nécessaires.

## ETABLISSEMENTS D'OLC

Ils sont **tous fermés** sauf les équipements accueillant les enfants des personnels soignants, le **gîte intercommunal du Carreau** à Mancieulles ainsi que le **Foyer de Jeunes Travailleurs** de Jarny qui héberge les résidents qui ne sont pas rentrés dans leur famille. Un accueil téléphonique est néanmoins assuré par le **siège d'OLC** ainsi que par les Relais Parents Assistants Maternels (**RPAM**) et le **Centre Intercommunal d'Action Sociale** de Jarny. Toutes les permanences organisées par Orne Lorraine Confluences, dans ses bâtiments, sont donc suspendues.

## AIDE AUX PERSONNELS SOIGNANTS

Afin d'apporter son soutien aux personnels soignants, Orne Lorraine Confluences propose gratuitement un **accueil périscolaire** à leurs enfants ainsi que la garde des 0-3 ans à la crèche de Jarny. Ce service se poursuivra pendant les vacances de printemps grâce à l'ouverture des **centres de loisirs** d'OLC qui seront également ouverts le week-end.

OLC met également à disposition d'une équipe médicale deux véhicules intercommunaux pour lesquels elle prend en charge l'ensemble des frais et héberge gracieusement un médecin remplaçant au sein d'un équipement intercommunal.

Enfin, le **gîte du Carreau** de Mancieulles met gratuitement ses chambres à disposition des personnels soignants, de secours, des forces de l'ordre et des personnels réquisitionnés durant la période de confinement.

## AIDE AUX PERSONNES ISOLÉES DE PLUS DE 75 ANS

L'épidémie de coronavirus fragilise les personnes âgées, c'est pourquoi OLC recense, pour les communes qui le souhaitent, les personnes isolées de plus de 75 ans. Celles-ci sont ensuite **appelées par des agents d'OLC** pour prendre de leurs nouvelles et connaître leurs besoins.

## SANTÉ

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (**SSIAD**) intercommunal s'est réorganisé pour traiter prioritairement les personnes présentant une importante **perte d'autonomie**. Des protocoles sanitaires stricts ont été mis en place à la fois au domicile des patients et au sein du service pour garantir la protection de tous.

## ECONOMIE

Le **service Attractivité et Affaires économiques** a informé les entreprises, artisans et commerçants du territoire, impactés par le Covid19, sur les aides possibles ainsi que sur les mesures sanitaires préconisées pour les commerces de proximité. Il les **accompagne et les soutient dans les démarches** à effectuer et les

oriente si nécessaire vers d'autres partenaires économiques. De plus, OLC participe à la **création d'un fonds commun**, notamment avec la Région et les Départements, pour apporter son soutien financier au monde économique.

## AMÉNAGEMENT, HABITAT, URBANISME

Le **service Aménagement, Urbanisme, Habitat et Cadre de Vie** poursuit la mise en œuvre de plusieurs missions et dossiers. Il continue notamment d'instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme et analyse les mesures juridiques qui découlent de la loi d'urgence et des ordonnances et assure l'information en direction des maires et des administrés.

## ALIMENTATION - CIRCUITS COURTS

OLC se mobilise aux côtés de la Chambre d'Agriculture pour recenser les **producteurs locaux** (fruits, légumes, œufs, viande ...) proposant des ventes directes afin de mettre en ligne sur notre site Internet ces points de vente.

## CULTURE

Les spectacles de l'**Espace Culturel Pablo Picasso** d'Homécourt, de la **Menuiserie** et les événements organisés par **Orne Lorraine Confluences** sont annulés et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Néanmoins, la **Fête du court-métrage** programmée du 25 au 31 mars initialement prévue à l'Espace Gérard Philipe à Jarny et à Joeuf, a bien eu lieu mais en ligne via notre site Internet et les pages Facebook de l'Espace Gérard Philipe et de la médiathèque intercommunale de Joeuf.

## INITIATIVES POUR BIEN VIVRE LE CONFINEMENT

Les services d'OLC se mobilisent pour faire vivre au mieux cette période de confinement.

Ainsi, l'**Espace Gérard Philipe** de Jarny propose chaque jour, sur sa page Facebook, un défi, un quizz et/ou une question cinéma : [facebook.com/espace.gerardphilipejarny](https://www.facebook.com/espace.gerardphilipejarny)

La **médiathèque intercommunale les Forges** de Joeuf présente sur sa page Facebook les nouveautés littéraires ainsi que des résumés de livres. Elle propose également des histoires du soir pour les petits, des conseils de téléchargements culturels et littéraires ainsi que des tutos de bricolage pour les enfants : [facebook.com/lesforgesolc](https://www.facebook.com/lesforgesolc). Sur cette page Facebook ou en remplissant ce [formulaire en ligne](#), vous pouvez également accéder à Limedia, bibliothèque numérique en ligne du Sillon mosellan auquel adhère OLC. Pour plus d'infos : [www.limedia.fr](http://www.limedia.fr)

Enfin le personnel du **Foyer des Jeunes Travailleurs** se mobilise pour maintenir un lien étroit avec les résidents. Il leur est ainsi proposé des vidéos, des films, des séries, des petits challenges, des blind-tests ou des blagues. Les résidents qui sont retournés vivre dans leur famille sont également associés à ces initiatives.

# Ressources humaines : foire aux questions

## QUELLE INCIDENCE LA PÉRIODE DE CONFINEMENT AURA-T-ELLE SUR MA RÉMUNÉRATION ?



Par défaut, la position de l'agent pendant cette période de confinement est de continuer à exercer ses missions habituelles. En dehors des services qui sont maintenus et dont les agents exercent leurs missions en présentiel (c'est le cas de la crèche et du service de soin à domicile), la règle devient alors le télétravail lorsque le poste de l'agent le permet.

Qu'on soit alors en présentiel ou en télétravail, la rémunération reste identique puisque les agents continuent à travailler. Il peut même être possible pour l'agent en télétravail de faire des heures supplémentaires (attention toutefois, seul le responsable de service est autorisé à les déclencher pour nécessité de service).

Lorsque le service a été fermé et que le poste n'est pas « télétravaillable », les agents sont alors placés en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA). Cela équivaut à une sorte de congé pendant lequel l'agent bénéficie de l'intégralité de sa rémunération concernant son traitement de base et les éléments fixes du régime indemnitaire. Puisque l'agent ne travaille pas, il ne peut en revanche bénéficier d'heures supplémentaires ou générer des RTT. Attention toutefois, les ASA ne sont pas des congés puisque dans certaines conditions, l'autorité territoriale peut être amenée à réorganiser les missions habituelles de l'agent et renforcer d'autres services. L'agent en ASA peut alors à tout moment être amené à reprendre son service.

Si en revanche vous êtes en garde d'enfant ou écarté du service car « cas-contact » ou alors agent à risque, il faut envisager plusieurs situations. Si vos missions sont réaménagées pour permettre le télétravail, vous êtes intégralement rémunéré. Si le télétravail n'est pas possible, il faut alors prendre contact avec le service RH, car votre position et votre rémunération peut être différente selon que vous soyez agent CNRACL ou IRCANTEC. A ce sujet, des directives parfois contradictoires ont pu être données. Le service RH recense actuellement les situations dans l'attente de connaître les règles à appliquer. En principe, l'intégralité ou la quasi-intégralité de la rémunération devrait alors être assurée.

Enfin, si vous êtes malade, vous êtes rémunéré dans le cadre des règles habituelles, exception faite si c'est un cas de Covid-19 pour lequel la journée de carence n'est pas appliquée au moins pendant la durée du confinement.

## QUELLE INCIDENCE SUR LA GESTION DE MES CONGÉS ?

Pendant le confinement, la règle actuellement édictée par le ministère est que les congés qui avaient été posés par l'agent et validés par le chef de service ne peuvent être repris. Cependant nous étudions d'autres possibilités et sommes en attente d'informations du ministère car il y a de nombreuses autres situations à prendre en compte. Il se pourrait notamment que la période de référence pour poser les congés (à OLC en théorie c'est du 1er janvier au 31 décembre), soit allongée. Le service RH, en lien avec les élus, les responsables de services et les représentants du personnel devront étudier cette question par la suite.

Pour les agents qui le souhaitent et dans la mesure où cela ne désorganise pas le service adapté, ils peuvent continuer à poser des congés même pendant la période de confinement, sous réserve qu'ils soient acceptés par leur supérieur hiérarchique. Concernant les heures de récupération, elles peuvent en revanche être posées de façon unilatérale par l'employeur.

Les ASA, comme le télétravail, génèrent des congés annuels comme à l'habitude.

## JE SUIS EN GARDE D'ENFANT, QUELLE DATE INDIQUER POUR LA FIN DE VALIDITÉ ?

La garde d'enfant doit être justifiée. Elle ne concerne en effet que la garde d'enfant de moins de 16 ans ou handicapé, et sous réserve que l'autre conjoint(e) ne puisse pas s'en occuper. Le fait pour le/la conjoint(e) d'être en télétravail implique que l'agent ne puisse plus utiliser ce motif pour justifier sa propre impossibilité de travailler. La garde d'enfant diffère en effet de l'autorisation spéciale d'absence puisque dans ce cas, l'agent ne peut plus effectuer un service présentiel le cas échéant.

A l'origine, cette absence devait avoir une durée limitée dans le temps. Avec la mise en place du confinement et les annonces présidentielles, il est ainsi convenu que les agents qui doivent garder leurs enfants puissent indiquer que la date de fin sera « jusqu'à la réouverture des écoles ».

## JE SUIS MALADE OU J'ÉTAIS EN MALADIE PENDANT MON AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE, DOIS-JE LE DÉCLARER ?

Oui, les arrêts maladies suivent leur cours comme à l'habitude. Il est impératif, pour divers motifs, de les déclarer à votre supérieur hiérarchique, quand bien même votre service a été arrêté et vous ne pouvez pas télétravailler. Cette information est utile notamment pour le service RH qui veille à analyser les cas de Covid-19 qui se seraient déclarés afin de ne pas faire courir de risque à vos collègues s'il fallait vous mobiliser.

Si vous soupçonnez être atteint du Covid-19, vous devez appeler, sans vous déplacer, votre médecin-traitant. Il saura alors vous renseigner sur les mesures à prendre.

# Ressources humaines : FAQ la suite...



## QUELLES OBLIGATIONS AI-JE SI JE SUIS EN AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE (ASA) ?

Les ASA mises en place en raison du confinement ne sont pas à proprement parler des congés. Il faut donc pouvoir rester joignable, par tous moyens, à tout moment (ce n'est pas une astreinte non plus), par votre supérieur hiérarchique. Nous vous demandons donc de communiquer à votre supérieur hiérarchique, dans l'idéal, votre numéro de téléphone personnel ou une adresse mail personnelle. OLC veille en effet à garder le contact avec tous ses agents, y compris ceux qui ne peuvent plus travailler, afin notamment de les accompagner dans cette période particulière, prévenir des risques psychosociaux et anticiper la reprise du travail dans les meilleures conditions possibles.

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à prendre contact avec le **service RH** qui reste totalement disponible pour vous accompagner dans toutes vos démarches :

[estelle.welsch@olc54.fr](mailto:estelle.welsch@olc54.fr) ou

[jennifer.burger@olc54.fr](mailto:jennifer.burger@olc54.fr)



## La formation à distance pendant le confinement

C'est une solution à envisager par les responsables de service lorsque votre poste était auparavant en présentiel mais a été arrêté. C'est en effet l'occasion de « monter en compétences » et d'analyser ses connaissances et ses pratiques. Il existe de nombreuses formations (dont les fameux « MOOC ») qui peuvent être réalisées à distance. Il faut cependant éviter de s'auto-former sans cadre. C'est en effet au supérieur hiérarchique, en lien avec le service RH et le CNFPT, d'établir les besoins en formation.

### RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES FORMATIONS À DISTANCE ET WEBINAIRES

par **Céline NICOLLE, responsable du service aménagement, urbanisme, habitat et cadre de vie**

*Les ordonnances prises par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ont fortement impacté nos actions respectives et notamment le droit de l'urbanisme. Comme pour tous mes collègues, et malgré le confinement, il a fallu réagir rapidement pour prendre connaissances des mesures mises en place.*

*Naturellement, j'ai entamé des recherches sur le site du CNFPT et j'ai pu suivre plusieurs webinaires spécialement élaborés pour répondre à la problématique du confinement et apporter des éclaircissements, toujours très complets, sur les dispositions juridiques et pratiques relatives à l'urbanisme. Pour rappel, les webinaires du CNFPT sont des conférences en ligne sous forme de classe virtuelle. Le webinaire permet de réunir en temps réel sur internet des participants (France entière) et un formateur qui peuvent se voir, discuter, partager des documents, des vidéos, à propos d'un thème précis et sur une durée d'une à deux heures*

*De cette manière, j'ai pu accéder à une information sûre, rapide et structurée, et préparer notamment une note d'information à destination des communes qui dépendent du service. J'ai également pu intégrer un e-communauté c'est-à-dire un réseau de professionnels qui échangent en permanence.*



Rendez-vous sur <https://e-communautes.cnfpt.fr>.

### LE CNFPT MET À DISPOSITION UN SUPPORT D'AIDE POUR LA FORMATION À DISTANCE

Pour + d'informations sur le programme de formations à distance proposé par le CNFPT, [cliquez ici](#) ou demandez-le à [jennifer.burger@olc54.fr](mailto:jennifer.burger@olc54.fr)

# Les infirmières et aides-soignants du Service de Soins Infirmiers à Domicile en 1<sup>ère</sup> ligne



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (**SSIAD**) intervient auprès de 46 patients. Malgré les mesures de confinement en raison de l'épidémie de coronavirus, il est plus actif que jamais. Son **organisation a été totalement bouleversée** pour soigner au mieux les patients tout en garantissant leur **sécurité sanitaire** ainsi que celle des agents.

**Sylvie OGORZALY**, infirmière coordinatrice en charge du service a déployé toute son énergie pour assurer au mieux l'**accompagnement des patients**, faire face au problème de **manque de matériel** et surtout être à l'**écoute et en soutien des agents du SSIAD**.

**Deux soignantes du SSIAD témoignent de leurs conditions de travail** pendant cette crise sanitaire inédite, leurs difficultés, leur état d'esprit et les valeurs de solidarité et d'entraide partagées par toute l'équipe. La parole est donnée à **Céline DE PAOLI** et **Jessica PELISSIER**, toutes deux aides-soignantes.

## UN ÉTAT D'ESPRIT POSITIF ET UNE MOTIVATION À TOUTE ÉPREUVE

Au départ, les mesures de confinement en vigueur depuis le 17 mars ainsi que la crainte de manquer de matériel de protection (masques chirurgicaux, sur blouses...) ont déstabilisé l'équipe. Puis grâce à l'implication de **Sylvie OGORZALY** pour assurer le **réapprovisionnement du matériel** et mettre en place une **nouvelle organisation de travail** et de nouveaux protocoles, les aides-soignantes ont été rassurées. Elles pouvaient mieux appréhender le déroulement et l'organisation de leur journée de travail, la préparation de celle-ci. Les interrogations et les doutes ont été levés pour gagner en sérénité. **Jessica se dit sereine** par rapport à sa pratique professionnelle mais elle reste concentrée durant tout son temps de travail. **Céline a quant à elle pris du recul** au fur-à-mesure que les jours passent mais elle maintient également un **degré de vigilance optimal** afin de se protéger ainsi que ses proches.

## UNE ORGANISATION DE TRAVAIL BOULEVERSÉE PAR LE COVID19

L'épidémie de coronavirus a profondément modifié les différents moments de la journée de travail des soignants : l'avant prise de poste, les interventions aux domiciles et la fin de leur journée de travail.

**La préparation du matériel, de l'organisation des tournées, du choix du véhicule d'intervention est désormais plus soutenue.** Elle demande rigueur et concentration et engendre une fatigue nerveuse accrue avec la crainte de mal faire. Aux domiciles, les **protocoles d'intervention ont été modifiés** pour respecter les règles de sécurité sanitaire et protéger au mieux le patient et le soignant. Enfin, les temps de transmission écrite et orale indispensables pour le bon déroulement des accompagnements des patients ont été maintenus mais **l'équipe est scindée et réunie dans deux salles différentes** afin de limiter les regroupements.



## LES PATIENTS ET LEUR FAMILLE ENTRE LA CRAINTE ET LA BIENVEILLANCE

Certains ont beaucoup d'interrogations et de craintes, notamment sur l'évolution de l'épidémie. Les soignantes veillent à apporter des explications qui ne sont pas trop anxiogènes pour les patients et qui restent rassurantes. Céline indique qu'il faut **bien mesurer la portée de chaque discussion avec les patients** car celles-ci pourraient accentuer leurs angoisses. D'autres sont très attentionnés à l'égard des soignantes.

**Les patients acceptent sans trop de difficultés les nouveaux protocoles** mis en œuvre et les tenues de protection du personnel du SSIAD.

Pour certains d'entre eux, ceux qui souffrent de solitude et d'isolement, la différence entre le confinement et leurs conditions de vie avant le Covid est hélas minime.

## LES EFFETS POSITIFS DE CETTE CRISE SANS PRÉCÉDENT SUR L'ÉQUIPE DU SSIAD

Ils sont de quatre ordres :

- un **esprit d'équipe décuplé** au sein du SSIAD déjà très soudé avant la pandémie ; les agents se soutiennent pendant et en dehors de leur temps de travail par des conseils, une écoute positive, une dédramatisation de la situation. Les temps de transmissions où l'équipe s'échange des informations sur le suivi des patients en fin de matinée se sont transformés en véritable sas de décompression
- une forte **entraide et solidarité** ; les agents prennent soin les uns des autres, se préservent mutuellement. Jessica n'ayant pas d'enfant s'est immédiatement positionnée sur les interventions au domicile de patients atteints du Covid ou pour lesquels il existe une présomption, afin de préserver ses collègues, mères de famille
- la grande **capacité d'adaptation** dont a fait preuve le SSIAD pour se réorganiser dans un temps très court et avec des contraintes fortes (dont la pénurie de matériel de protection) pour assurer au mieux et en toute sécurité les soins aux patients
- au niveau national, Céline constate que cette crise sanitaire a permis de **revaloriser tous les métiers liés à la santé** et a prouvé la nécessité de les soutenir car malgré le manque de moyens de tous ordres (manque de masques pour se protéger ...) et les risques pris, les acteurs de la santé poursuivent leur travail dans des conditions quelques fois extrêmes.

# Témoignage collectif de l'équipe soignante

recueilli par Sylvie OGORZALY lors d'un temps de transmission

L'équipe du **SSIAD** évoque la situation stressante des deux premières semaines à partir du confinement, liée à la réorganisation des soins, des tournées, à la mise en place des nouveaux protocoles d'hygiène, tant aux domiciles des patients qu'au **SSIAD**, ainsi que pour les véhicules de service. De plus, ces protocoles ont dû être fréquemment réadaptés pendant les quinze premiers jours de la crise en raison des évolutions quotidiennes de l'épidémie et de la pénurie de matériel (masques, gel hydroalcoolique, sur blouses...).

Depuis quelques jours, le rythme est pris et l'équipe a encore plus renforcé la solidarité, l'entraide, l'écoute et la bienveillance mutuelle. Les temps de transmissions sont essentiels pour entretenir ces forces. Si l'une ou l'un des soignants aurait besoin de souffler, le service se réorganiserait pour échanger les congés ou ne pas en prendre si le **SSIAD** venait à manquer de personnel.

Des «coups de mou» se font ressentir certains jours, mais les collègues se reboostent mutuellement et ils repartent. Il faut tenir dans la durée et l'équipe du **SSIAD** estime ne pas être à plaindre face aux situations vécues à l'hôpital. Elle essaie de rassurer les patients et familles quotidiennement

Le personnel soignant a une appréhension : ramener le virus dans sa famille.



Marie-Hélène du SSIAD réceptionne équipements de protection et produits désinfectants fournis par Adélaïde de la crèche Coccinelle

Le SSIAD remercie **Marie-Hélène MANGIN** pour son aide quotidienne dans la réorganisation du service et l'approvisionnement de matériel ainsi que **Romuald GUEUSQUIN**, responsable du Pôle Solidarités, pour son soutien et l'attention qu'il porte à l'équipe. Celle-ci souligne également l'entraide avec la **crèche Coccinelle** de Jarny et sa directrice, **Adélaïde CHEVALIER**, pour l'apport de matériel, l'écoute et l'échange ainsi qu'avec **Olivier TORNOR**, responsable du Pôle Petite-enfance, enfance, jeunesse, sports, vie associative pour son don de masques. **Enfin**, le SSIAD remercie **Brigitte REMY** qui s'occupe de l'hygiène des locaux et **tous les collègues d'OLC** pour les messages d'encouragement transmis à **Sylvie OGORZALY**.



ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
2020

## Qu'en est-il du futur conseil communautaire suite au premier tour des élections municipales du 15 mars ?

La crise sanitaire intervenue l'année du renouvellement des équipes municipales perturbe le fonctionnement de notre conseil communautaire. Le gouvernement a ainsi adapté l'organisation de ces conseils et a prévu la mise en place d'un **conseil communautaire transitoire** en attendant le 2<sup>ème</sup> tour des élections. En effet au sein d'OLC, **7 communes sont concernées par un second tour**. Les nouveaux élus communautaires ne peuvent donc, pour l'heure, pas être installés dans leur ensemble.

Ce n'est qu'à l'issue de ce **second tour qui aura lieu le 21 juin** si les conditions sanitaires le permettent, **ou en octobre** dans le cas contraire, que les élus d'OLC pourront être installés définitivement ainsi que le Président et les Vice-Présidents.

Concernant ces derniers, dans un premier temps, **le Président et les Vice-Présidents actuels restent en exercice** puis lorsqu'un décret fixera la date d'entrée en fonction des conseillers communautaires élus au 1<sup>er</sup> tour, le Président et les Vice-Présidents seront maintenus à la condition qu'ils conservent leur mandat de conseiller communautaire.

# Les agents mobilisés sur le terrain ...

Alors que l'économie française connaît un arrêt brutal en raison de l'épidémie de Covid-19 et qu'une **grande partie des salariés télétravaille**, plusieurs agents d'Orne Lorraine Confluences **continuent d'aller travailler**. OLC veille à ce que les mesures sanitaires de protection soient appliquées afin de garantir leur sécurité et leur santé.

## ENTRETIEN, ACTION SOCIALE, PETITE ENFANCE : ILS CONTINUENT D'ALLER TRAVAILLER MALGRÉ LA CRISE

Même fermés, les bâtiments et l'ensemble du patrimoine d'OLC doivent être maintenus en bon état de fonctionnement. Grâce à la mise en place des astreintes, **les services techniques continuent de tout mettre en œuvre pour intervenir** en cas d'urgence mais aussi pour des contrôles préventifs et notamment des « rondes » régulières pour vérifier l'état de nos équipements.

Les trois Relais Parents Assistantes Maternelles (**RPAM**) se sont organisés pour mettre en place une **permanence téléphonique** dans les locaux du RPAM de Jarny et continuent d'**accompagner les parents et les assistant(e)s maternel(le)s** de l'ensemble du territoire.

### L'ensemble des agents d'entretien d'OLC se tient disponible pour renforcer les équipes sur le terrain.

Dominique DURR, agent d'entretien à la **médiathèque intercommunale** de Joeuf, a par exemple rejoint l'équipe du site périscolaire de Valleroy afin de contribuer à cette nouvelle organisation de crise.

Brigitte REMY, responsable du **service de restauration collective**, quant à elle travaille au sein du **Service de Soins Infirmiers à Domicile** pour que les agents puissent prendre leur poste et se réunir dans des locaux désinfectés.

Virginie DURAND du **Centre Intercommunal d'Action Sociale** en charge du RSA, poursuit la **remise des bons alimentaires** en les regroupant sur une même journée afin de limiter les risques et de pouvoir continuer à apporter ce service indispensable aux bénéficiaires.

## LA CRÈCHE A TOUJOURS LA PÊCHE !

Depuis le début de la crise sanitaire, l'équipe de la crèche Coccinelle de Jarny, sous la houlette d'Adélaïde CHEVALIER, s'est mobilisée pour accueillir les bambins des personnels soignants de 7h à 18h30 tous les jours de la semaine. Réorganisation générale, implication de l'équipe, mesures de protection : tout a été mis en œuvre très rapidement pour assurer ce service auprès des parents et des enfants, dans le respect des consignes sanitaires.

La Protection Maternelle Infantile de Meurthe-et-Moselle (PMI) a d'ailleurs félicité plusieurs fois cette organisation ! Bravo à toute l'équipe qui sera soutenue, en cas de besoin, par les autres crèches associatives du territoire qui ont déjà les pieds dans les starting-blocks.

[Lire l'article du Républicain lorrain](#)



Annabelle accueille Zoé et son papa



Claire fait un lavage de nez tandis qu'Adélaïde est derrière la vitre



Alisson forme Laura au protocole de désinfection pour le FJT



Laurence au chariot et Sophie désinfecte

## OLC PEUT COMPTER SUR SES FIDÈLES PARTENAIRES



Laurette FERY, agent d'entretien, équipe de Brigitte REMY

Depuis le 16 mars dernier, les associations qui gèrent les différents sites périscolaires d'Orne Lorraine Confluences se sont organisées très rapidement pour proposer un **accueil périscolaire aux enfants des personnels soignants**, en complément des dispositifs d'accueil assurés dans les écoles. Ces associations ont su mobiliser leurs équipes pour maintenir la garde des enfants avant et après l'école ainsi que sur le temps de midi et les mercredis. Durant les vacances scolaires d'avril, elles assureront également l'accueil des enfants de soignants en **centre de loisirs** de 7h à 18h30.

Bravo et merci à la Ligue de l'enseignement pour le secteur de Val Briey, aux Francas pour le Jarnisy ainsi qu'à Carrefour Jeunesse, Ville Plurielle, les MJC de Joeuf et d'Auboué pour le secteur de l'Orne.



Virginie endort un enfant dans le dortoir

# ... et ceux qui télétravaillent

ANNE-MARIE, MARIANNE ET JULIEN, UN TRIO AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES

Afin de recenser les personnes isolées de plus de 75 ans et de mettre en place une veille téléphonique permettant de prendre régulièrement de leurs nouvelles et identifier leurs besoins, 3 agents volontaires, **Anne-Marie BONI**, **Marianne VIALLE** et **Julien BESSEJERARI** se sont organisés afin de recenser et prendre contact avec les personnes répertoriées. Lors des entretiens téléphoniques, ils évaluent l'urgence de la demande et la communiquent, si besoin, à la commune pour suite à donner. Toutefois, dans la majorité des cas, nos collègues peuvent leur apporter une solution immédiatement.



**En fonction de l'évolution des demandes, ce trio sera peut-être amené à être renforcé. Orne Lorraine Confluences aura donc besoin de vous pour pouvoir poursuivre cette action. Pas d'inquiétude, vous bénéficierez d'une petite formation et serez destinataire d'une procédure écrite précise pour mener ces appels téléphoniques au mieux et orienter vos interlocuteurs. Nous vous remercions par avance pour votre aide précieuse !**

## DE NOMBREUX SERVICES ACTIFS

Orne Lorraine Confluences poursuit son activité grâce :

- aux **responsables de pôles** qui ont œuvré sans relâche pour réorganiser l'ensemble de leurs services et continuent à se réunir en visio-conférence ainsi qu'aux **responsables de services** qui ont mis en œuvre ces réorganisations et poursuivent également leurs réunions à distance,
- aux **services des ressources humaines et des finances** qui répondent aux mieux et au plus vite aux attentes des agents et des fournisseurs,
- à **Sarah FABBRI**, assistante de direction, qui est toujours aussi prévenante et qui poursuit ses petites attentions qui font plaisir à tous,
- à **Catherine FOLEA** travaillant habituellement au sein du service commande publique et qui traite le courrier reçu par OLC afin de ne pas pénaliser le travail des agents et ne pas rompre la chaîne d'information,
- au **service communication** qui relaie l'information à l'ensemble des personnes concernées (habitants, élus, agents, acteurs économiques, mairies, ...) et qui est toujours sur le qui-vive,
- mais aussi grâce au **pôle culture** (Espace Gérard Philippe, médiathèque Les Forges), aux **services développement économique, urbanisme, environnement**, aux équipes du **Foyer de Jeunes Travailleurs**, du **gîte de Manciuelles**, de la **MILTOL**.

Toutes et tous, chacun à leur niveau contribuent à faire fonctionner OLC pour répondre au mieux à ses missions de service public en ces temps de crise sanitaire. Et toutes et tous font preuve chaque jour de réactivité et d'adaptation.

## POUR PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET CELLE DE VOTRE ENTOURAGE

Adoptez les gestes barrières :

- restez chez vous ou isolé, toujours à plus d'1 mètre des autres personnes,
- ne vous saluez pas la main, ne faites pas la bise,
- lavez-vous les mains très régulièrement avec du savon ou du gel désinfectant,
- tousssez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir à usage unique que vous jetterez ensuite,
- ne vous touchez pas la bouche, le nez et les yeux.

## COVID19 : QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE ?



Coronavirus • Les signes • 3

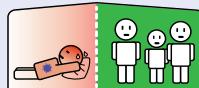
### Comment savoir si vous êtes malade ?



Si vous avez : toux + fièvre



Reposez-vous.



Restez à l'intérieur, limitez les contacts avec votre famille et les autres personnes.



Appelez un professionnel de santé ou du social si besoin. N'allez pas directement chez le médecin, à l'hôpital ou aux urgences.



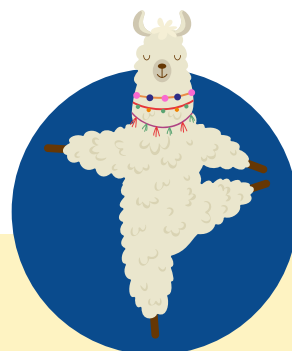
En général, la maladie guérit avec du repos.

- si vous avez des questions générales sur le virus, appelez le numéro vert gratuit **0800 130 000**
- si vous avez de la fièvre, une toux sèche ou des courbatures, vous pouvez appeler votre médecin traitant
- en cas de symptômes plus graves, de difficultés respiratoires ou d'urgence vitale, n'allez pas aux urgences, ni chez votre médecin, mais **contactez le 15**

Un site, validé par le ministère de la Santé a été mis en ligne pour permettre de «s'évaluer soi-même». Une série de 24 questions vous sera posée avec des questions basiques liées aux symptômes mais également sur vos antécédents médicaux : [maladiecoronavirus.fr](http://maladiecoronavirus.fr)



# On se détend !



## LES BONS PLANS CONFINÉS DE SARAH

### ASSISTANTE DE DIRECTION

#### BONS PLANS LECTURE – AUDIO – FILM

- Bibliothèque numérique du Sillon Lorrain proposant 100 000 médias : [www.limedia.fr](http://www.limedia.fr)
- Bibliothèque numérique américaine gratuite : livres, films, logiciels de téléchargement, jeux vidéo ou concerts de musique. Tout est archivé pour la postérité, même la moindre page web : <https://archive.org/>
- Article qui recense des ressources gratuites pendant le confinement : [Cinechronicle](http://Cinechronicle)
- Bibliothèque numérique de livres audio : [litteratureaudio.com](http://litteratureaudio.com)
- Livres audio et numériques : [confinementlecture.com](http://confinementlecture.com)

#### BONS PLANS FAMILLE

- [Le Guide pour les familles de Radio France](#) : 25 contenus pour animer la vie de famille
- Activités, podcast, conseils pour occuper les enfants : [Teteamodeler.com](http://Teteamodeler.com)
- Cuisiner avec son enfant : [enfant.com](http://enfant.com)

#### BONS PLANS MUSEE

- [Visitez en ligne le Louvre](#)
- [Parcourez la chronologie interactive des peuples à travers le British Museum](#)



## LA BLAGUE DE CÉLINE

RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE

« Un jour j'irai vivre en Théorie, car en Théorie tout se passe bien » - Pierre Desproges.

## LES DÉFIS DE VALÉRIE

RESPONSABLE LUDOTHÈQUE LE PETIT PRINCE

DÉFI : IMITER DES TABLEAUX À LA MAISON



Le musée Getty de Los Angeles propose aux personnes confinées chez elles à cause du coronavirus de donner libre cours à

leur créativité en choisissant des objets ou personnes disponibles à leur domicile et en reproduisant plus ou moins fidèlement une œuvre d'art connue.

Et si l'on profitait de ce confinement pour développer notre fibre artistique ? Je vous propose de réaliser des imitations de tableaux et nous pourrions réaliser une exposition lorsque nous serons réunis...

Comme vous pourrez le constater, le ridicule ne tue pas..... le but n'est pas d'être présentable, mais bien de réaliser une reproduction ressemblante ! A vos créations ! Pour moi c'est Jerrold «Frida Kahlo» !

